

Aujourd'hui nous sommes le jeudi 11 août et nous fêtons Sainte Claire d'Assise
Sainte Claire, disciple de St François d'Assise, a fondé l'ordre des Clarisses. Avec ses sœurs, elle a vécu dans la pauvreté et la simplicité, toute donnée au Christ. Avec elle, nous pouvons demander la grâce d'être radicalement transformés par l'Amour du Christ. Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit. Amen.

Les moines de l'Abbaye d'Aiguebelle chantent Il est plus grand que notre cœur.

La lecture de ce jour est tirée du chapitre 18 de l'Évangile selon Saint Matthieu

En ce temps-là, Pierre s'approcha de Jésus pour lui demander : « Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ? » Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois.

Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent). Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette. Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout." Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette. Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : "Rembourse ta dette !" Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : "Prends patience envers moi, et je te rembourserai." Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait.

Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : "Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?" Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait.

C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. » Lorsque Jésus eut terminé ce discours, il s'éloigna de la Galilée et se rendit dans le territoire de la Judée, au-delà du Jourdain.

Textes liturgiques © AELF, Paris

1

Deux hommes n'avaient pas de quoi rembourser leur dette : pour l'un 60 millions de pièces d'argent, pour l'autre 100. L'un et l'autre tombent aux pieds de leur créancier, implorant sa patience, promettant de tout rembourser. Je regarde leur attitude : Est-ce de l'humilité ? De l'audace ? De la folie ? De la confiance ?

2

Je regarde maintenant le roi qui remet la dette à celui qui lui devait 60 millions de pièces d'argent... et ce que fait cet « heureux » : il se jette violemment sur l'homme qui lui doit 100 pièces. Jésus exagère volontairement le trait mais je me laisse interpeler par son commandement nouveau : « aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ».

Introduction à la deuxième écoute

J'écoute à nouveau ce récit qui m'invite à aimer et à pardonner, parce que je suis aimé et pardonné.

Invitation à une prière personnelle

À la fin de ce temps de prière, je peux me présenter avec confiance devant le Christ, le Roi des rois, qui a donné sa vie pour moi, qui m'accueille avec tendresse. Je lui parle de ce que j'ai entendu aujourd'hui. Je lui demande sa grâce pour avancer sur le chemin de son amour.